

L'ANNÉE 2013 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE MARQUANTE POUR L'AJEFNB

Message de la présidente – Bien que l'AJEFNB ait vécu de très belles réalisations dans la dernière année, elle a dû surmonter des défis de taille pendant cette même période. L'AJEFNB aura connu l'insécurité financière pendant plusieurs mois en 2013, ne sachant pas si le financement de son fonctionnement de base était assuré pour l'exercice 2013-2014. Comme vous le savez, le financement du fonctionnement de base n'existait plus après le 31 mars 2013. Nous avons reçu un financement transitoire pour 2013-2014, afin de permettre le fonctionnement de notre organisme, mais cela à condition de produire un Plan d'affaires et de programmation pour les 5 prochaines années.

À compter d'avril 2014, Justice Canada favorisera le financement de projets seulement, ce qui représente un changement de cap fondamental pour l'AJEFNB. Nous devons dorénavant financer nos activités opérationnelles à même nos projets et les cotisations annuelles de nos membres.

À la demande de Justice Canada, l'AJEFNB a déposé un Plan d'affaires et de programmation en novembre, plan qui fut développé à la suite de consultations avec les membres du Conseil d'administration de l'AJEFNB, avec nos partenaires et nos collaborateurs. Le Plan d'affaires présente l'orientation que veut prendre l'AJEFNB pour les cinq prochaines années, soit jusqu'en 2018. Nous avons présenté une série d'activités et de démarches qui nous permettront de respecter non seulement notre mission et nos objectifs en matière de droits linguistiques et d'accès à la justice, mais également les priorités fixées par Justice Canada dans le cadre de sa nouvelle orientation.

Bon nombre de projets fort intéressants ont été proposés dans notre Plan, tant pour les praticiens francophones du Nouveau-Brunswick que pour la communauté francophone en situation minoritaire. Par exemple, l'AJEFNB se propose d'offrir beaucoup plus de sessions de perfectionnement professionnel aux juristes francophones de la province, d'effectuer une importante mise à jour de sa collection d'actes de procédure et d'effectuer une mise à jour continue de l'ouvrage des *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*, visant en publier une nouvelle édition aux cinq ans. Voilà des idées qui sont ressorties de toutes les discussions entamées autour de l'élaboration de notre Plan d'affaires. Nous sommes dans l'attente de la réponse de Justice Canada quant à l'orientation et quant aux projets proposés dans notre Plan d'affaires, puisque le financement de ces derniers en est conditionnel.

Je m'en voudrais de ne pas souligner l'appui soutenu de tous les membres du Conseil d'administration de l'AJEFNB pendant la dernière année, période déterminante pour l'avenir de l'AJEFNB. Je les en remercie sincèrement.

Julie Emond-McCarthy
Présidente

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION A LÉGÈREMENT CHANGÉ !

Les régions de Fundy et du Madawaska sont maintenant représentées par Leah TONER et Jean-François CARRIER respectivement. Bienvenue à ces nouveaux membres de notre Conseil ! Mélanie TREMBLAY occupera dorénavant le poste de vice-présidente pour remplacer Euclide LEBOUTHILLIER, qui

a terminé ses fonctions au sein de notre Conseil. Nous en profitons pour le remercier chaleureusement de son appui soutenu et de sa précieuse collaboration. La région Kent reste à combler. Si vous désirez ajouter un sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil d'administration ou si vous souhaitez discuter avec nous, n'hésitez pas à communiquer avec la présidente en composant le 506-384-7978.

C'EST LE TEMPS DE RENOUELER VOTRE ADHÉSION !

Vous avez encore le temps de renouveler votre adhésion à l'AJEFNB. Votre appui est essentiel afin que votre association puisse continuer à œuvrer vers l'accès à la justice en français et vers l'égalité réelle des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick. Renouvelez dès maintenant !

RÈGLES DE PROCÉDURE DU N.-B. ANNOTÉES – ÉDITION 2013

Mise en vente – Prenez en note que la mise en vente de l'édition 2013 est prévue pour le **13 janvier 2014**. Le prix de vente a été fixé à 150 \$ pour les membres en règle de l'AJEFNB et à 250 \$ pour les non-membres. Rappelons que les *Règles de procédure* sont à jour au 31 mars 2013 et que les annotations couvrent jusqu'au volume 363 des *Recueils du Nouveau-Brunswick*. À noter que le tirage est limité. Plus de détails seront bientôt disponibles sur le site Web de l'AJEFNB.

NOUVEAUX CONSEILLERS DE LA REINE

Félicitations à René J. BASQUE et à Michael E. BOWLIN, des membres de notre association qui se sont mérités le titre de conseiller de la Reine, qui, rappelons-le, sert à souligner leur mérite exceptionnel et leur importante contribution à la profession du droit et à leur collectivité.

GUIDE JURIDIQUE 2012 ENCORE DISPONIBLE

Ce Guide est offert gratuitement et sera diffusé jusqu'à l'épuisement des inventaires. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour en obtenir des exemplaires.

PROFIL D'UN MEMBRE

Melissa SULLIVAN– Représentante du corps étudiant de la Faculté de droit au sein du Conseil d'administration de l'AJEFNB, Melissa Sullivan est originaire de Sudbury en

Ontario. Avant son admission en droit, elle a complété un baccalauréat ès arts *cum laude* avec une spécialisation en droit et justice à la Faculté des sciences sociales et humaines de l'Université Laurentienne. Elle a décidé de poursuivre ses études à la Faculté de droit de l'Université de Moncton car elle souhaite approfondir davantage ses connaissances du droit en tant que phénomène humain et social complexe tout en étudiant des problèmes juridiques d'actualité liés aux événements économiques, sociaux et politiques de l'heure. Melissa est récipiendaire d'un nombre très impressionnant de bourses et de prix. Pendant ses étés, elle travaille à un cabinet d'avocats qui se spécialise en litige civil, plus particulièrement en blessures corporelles graves. Elle prend les activités parascolaires à cœur. En effet, elle a été nommée bénévole de l'année à la Faculté de droit pour deux années consécutives. Elle était coprésidente de la Rentrée et étudiante-mentor pour l'année universitaire 2012-2013. Elle est présentement la vice-présidente externe de l'AEÉDUM. Elle a plaidé lors du Concours de plaidoirie *P.-A.-Landry* en février 2013 et a été invitée à plaider lors du Concours de plaidoirie *Gale* qui aura lieu à Toronto en février 2014. Nous lui souhaitons le meilleur des succès avec ses études et ses projets !

***Il n'y a pas de moment mieux choisi
pour vous exprimer notre
reconnaissance pour le soutien
que vous nous avez prodigué
au cours de l'année. Nous vous
souhaitons de Joyeuses Fêtes
et une Bonne et Heureuse Année !***

Le Bref est publié par l'Association des juristes
d'expression française du Nouveau-
Brunswick.

<i>Présidente</i>	Julie Emond-McCarthy
<i>Adresse</i>	18, av. Antonine-Maillet Pav. Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télocopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	association@ajefnb.nb.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelque 250 membres.
